

Forstliche Nachrichten = Chronique forestière

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal
= Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **116 (1965)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deutschland

Der Wilhelm-Leopold-Pfeil-Preis, der zur Auszeichnung von Verdiensten um eine beispielhafte Waldwirtschaft in Europa zur Verfügung gestellt wurde, wurde für das Jahr 1965 dem Stadtforstmeister von Villingen/Schwarzwald, Forstdirektor Dr. U. Rodenwaldt zugesprochen.

Damit sollen die Verdienste Rodenwaldts um den beispielhaft durchgeführten Aufbau des Stadtwaldes von Villingen und um die forstgeschichtliche Forschung ausgezeichnet werden.

Geheimer Reg.-Rat. o. Prof. Dr. Dr. h. c. Ludwig Fabricius vollendete am 6. Januar sein neunzigstes Lebensjahr. Sein Lehrstuhl hatte die Bezeichnung «Forstliche Erzeugungslehre» und umfaßt drei heute voneinander getrennte Disziplinen (Waldbau, Forstbenutzung und Forstschutz).

Schutzgemeinschaft Deutscher Wald

La section du Baden-Württemberg de cette Association, à laquelle prennent une part active les plus hautes autorités politiques et forestières d'Allemagne, organise chaque année plusieurs excursions devant renseigner la presse, et par elle le grand public, sur les buts qu'elle poursuit. C'est à l'une de ces excursions que participèrent récemment une quinzaine de journalistes bavares et souabes, ainsi que quelques représentants de la foresterie suisse très gentiment invités. L'Association était représentée par le directeur de son Bureau de Stuttgart, M. Bauer, Dr, également directeur de la revue «Allgemeine Forstzeitschrift», accompagné par quelques-uns de ses collaborateurs.

C'est sur l'une des terrasses des ruines de l'imposante forteresse de Hohentwiel, dominant Singen et son plateau, que M. Bauer salua ses hôtes et esquissa en quelques phrases les principes de base de l'Association: conservation et défense du patrimoine forestier, non pas dans une opti-

que économique ou professionnelle, mais en fonction de l'unique sauvegarde du paysage et des lieux de délasserement. Il releva que l'idée selon laquelle une synthèse entre développement technique et protection de la nature serait impossible était dépassée et que la «Schutzgemeinschaft Deutscher Wald» se doit de démontrer à l'aide de plans de développement forestier que le nécessaire maintien de la forêt est tout à fait concevable.

Il appartient à M. Kuhnner, inspecteur de l'arrondissement de Radolfzell, d'illustrer ces propos en se servant d'exemples gisant littéralement à nos pieds, tirés des environs de Singen, où l'aménagement du territoire prévoit une intense mise à contribution de la forêt pour assurer le développement de complexes urbains, industriels et routiers, dont les plans nous sont présentés. Si l'œuvre de planification fut réalisée en négligeant complètement la forêt, ou plutôt en l'exploitant au maximum, ce n'est certainement pas par hostilité envers elle, mais assurément par ignorance de son rôle considérable, encore accru dans une région industrielle relativement pauvre en zones boisées. En conséquence, mettant l'accent sur ses fonctions de sites de délasserement, de réservoirs d'eau et sur ses incidences sur le climat, la «Schutzgemeinschaft Deutscher Wald» élabore en collaboration avec les services forestiers locaux une suite de contre-propositions limitant au minimum le sacrifice de surfaces boisées. La comparaison des deux séries de plans illustre mieux que n'aurait pu le faire aucune théorie les propos introductifs de M. Bauer.

Au milieu de l'après-midi, nous nous retrouvâmes près de Waldshut où nous pûmes visiter, dans le cadre de l'usine électrique au fil du Rhin d'Albbruck-Dogern, l'île de trente hectares issue du percement du canal de dérivation du Rhin à l'usine et du déversement sur cette île des matériaux provenant de ce percement. Sur l'initiative du directeur de l'exploitation, M. Rheinemann, cette île fut boisée

de peupliers et nous pûmes nous rendre compte du résultat après dix ans, sur le plan économique comme sur celui du paysage. Un diplôme d'honneur fut d'ailleurs remis à M. Rheinmann à l'occasion de cette visite, tant pour cette réalisation que pour le goût et l'à-propos avec lesquels il a su agrémente de verdure les abords de son entreprise.

Il ressortit enfin d'une discussion animée consacrée au projet de navigation sur le Haut-Rhin que l'Association déplorerait très vivement, tout comme la ville de Schaffhouse, la réalisation d'un tel projet qui ruinerait à tout jamais la beauté si sauvage encore des rives du fleuve.

Il reste à souhaiter que les journalistes présents auront saisi l'importance d'une

association telle que la «Schutzgemeinschaft Deutscher Wald» et sauront transcrire dans leur « papier » toute l'urgence et la nécessité de sauvegarder nos forêts. Espérons également que de telles excursions aient lieu un jour chez nous, où le public paraît ignorer l'élémentaire de nos actions et de nos problèmes.

JF Matter

Tschechoslowakei

Die Forstliche Fakultät in Prag ist aufgehoben, in ein wissenschaftliches Forstinstitut umgewandelt und nach Kostelec nad Cernymi lesy (Schwarzkostelec) verlegt worden.

VEREINSANGELEGENHEITEN - AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ
--

Richtlinien für die Behandlung von Rodungsgesuchen

Herausgegeben vom Schweizerischen Forstverein, 1964, 45 Seiten. Bestellungen sind an die Geschäftsstelle des Schweizerischen Forstvereins, Englischviertelstraße 32, 8032 Zürich, zu richten. Der Verkaufs-

preis beträgt: Einzelhefte Fr. 5.—, ab 20 Stück Fr. 4.—, ab 100 Stück Fr. 3.50, zuzüglich Versandspesen. Wir empfehlen den forstlichen Dienststellen, die Richtlinien in der benötigten Anzahl als Amtsexemplare anzuschaffen. Die französische Fassung wird demnächst im Druck erscheinen.

HOLZ *schön - warm - gesund*
